



REGROUPEMENT MUNICIPAL

FAITES-VOUS VOTRE PROPRE IDÉE

Le 5 mars dernier, les conseils municipaux des municipalités de la Paroisse de Ste-Marie-Madeleine et de Ste-Madeleine ont procédé au dépôt de l'étude de regroupement effectué à leurs demandes par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cette étude de même qu'un sommaire de cette dernière sont disponibles aux deux bureaux municipaux depuis le 6 mars 2019.

Nous vous invitons à en prendre connaissance afin de vous faire votre propre idée quant à l'opportunité d'un regroupement ou non.

Les deux conseils municipaux s'étaient engagés, lors de la dernière élection, à finaliser cette étude et à la soumettre à la population pour que cette dernière décide d'un regroupement ou non.

Afin de vous faire votre propre idée sur l'opportunité d'un tel regroupement, nous vous invitons à deux rencontres d'information qui seront tenues les **3 et 4 avril 2019 à l'Église La Fabrique Sainte-Madeleine au 845, rue St-Simon à 19 h 30**. Lors de ces rencontres, vous aurez l'opportunité de poser vos questions et d'obtenir des réponses valides sur les résultats de l'étude. Vous pourrez assister à une ou l'autre des rencontres et même aux deux.

Ces rencontres seront ouvertes à la population des deux municipalités, ce qui permettra d'entendre les préoccupations de chacun et d'avoir les deux points de vue.

Si vous le désirez, vous pouvez même nous faire parvenir vos questions par écrit à info@ste-marie-madeleine.qc.ca et nous y répondrons lors de ces rencontres sans que votre nom ne soit mentionné.

Il ne faut surtout pas oublier que c'est vous, habitants de la municipalité, qui déciderez s'il y a regroupement ou non, lors d'un référendum qui sera tenu, dans chaque municipalité, le **2 juin 2019**.

Pour qu'il y ait regroupement, la population de chacune des municipalités devra avoir choisi cette option.

Alors, ne vous fiez pas aux rumeurs et perceptions, joignez-vous à nous les **3 et 4 avril 2019** et faites-vous votre propre opinion.